CC de la Basse-Zorn : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 17 991 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC de la Basse-Zorn affichait un encours de dette de 4,8 M€, soit 267 € par habitant, une épargne brute égale à 28,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,5 ans.

Dette par habitant
267 €
4,8 M€ au total

Capacité de désendettement
1,5 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
28,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
440 € / hab.
7,9 M€ au total

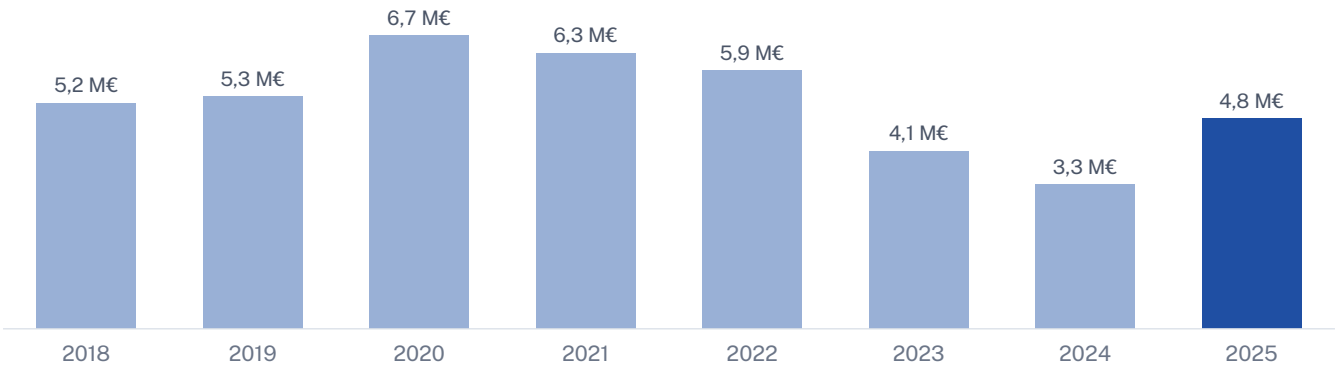
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	440 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	20,7 %	91 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	28,5 %	176 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	267 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	246 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	50 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 5,2 M€ en 2018 à 4,8 M€ en 2025 (-6,8 %). Valeur la plus haute : 6,7 M€ en 2020 ; la plus basse : 3,3 M€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	5,2 M€	40,1 %	1,1 ans	4,4 M€
2019	5,3 M€	39,4 %	1,2 ans	3,8 M€
2020	6,7 M€	35,8 %	1,6 ans	3,7 M€
2021	6,3 M€	35,3 %	1,9 ans	2,9 M€
2022	5,9 M€	32 %	1,8 ans	3,1 M€
2023	4,1 M€	37,2 %	0,9 ans	3,4 M€
2024	3,3 M€	26,6 %	1,2 ans	4,8 M€
2025	4,8 M€	28,5 %	1,5 ans	4,4 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de la Basse-Zorn
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	384 k€ pour 2 projets
Part du coût des projets payée par l'État	39,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	211 k€ pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Travaux d'amelioration thermique de la Maison des Services a Hoerdt	20 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.